



Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir

Union régionale Ile de France

contact@ufcquechoisir-iledefrance.org

www.ufcquechoisir-iledefrance.org

Association agréée au niveau régional pour représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique, pour une période de cinq ans par arrêté n°17-387 du 27 mars 2017 du directeur de l'ARS Ile-de-France.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE (27/4/20)

Métro, Boulot Hosto ? Des masques dans les transports franciliens

L'UFC-Que Choisir Ile de France a pris connaissance du communiqué de presse d'Ile de France Mobilité qui demande à l'Etat de rendre obligatoire le port du masque dans les transports en commun, et de distribuer des masques aux franciliens.

Il est également question de filtrer les usagers aux entrées et de verbaliser.

L'UFC-Que Choisir Ile de France demande que tous les usagers des transports aient accès, dans la durée, à des masques présentant un minimum de protection (vente à prix coûtant ou distribution gratuite).

L'UFC Que Choisir Ile de France demande que si des équipes de filtrage sont mises en place aux entrées, l'objectif prioritaire ne soit pas de distribuer des PV (étape à réserver aux récalcitrants), mais d'abord, et en particulier au début, aider les usagers à se procurer des masques (point d'approvisionnement à proximité).

Il faudra aussi organiser et surveiller les rejets de mouchoirs et des masques contaminés, mettre les équipements utiles là où ils sont nécessaires et plus généralement renforcer l'hygiène.

Face à la pénurie les usagers ont recours au « système D » et on voit fleurir des « tutos » sur internet qui proposent des solutions plus ou moins simples et plus ou moins efficaces, en tissu avec parfois un filtre à café ou d'aspirateur. D'autres étudient comment utiliser plusieurs fois un masque à usage unique. Des informations précises doivent être données sur l'efficacité de ces dispositifs.

L'UFC Que Choisir Ile de France demande la réquisition des espaces publicitaires du transport pour informer les usagers sur tout ce qui concerne les gestes barrières, les masques (fabrication, utilisation, réutilisation, efficacité, élimination) et les règles d'hygiène en général.

En contrepartie les sociétés gestionnaires de ces espaces seront autorisées à distribuer gratuitement des masques publicitaires aux usagers, dès l'instant que les images ou textes ne nuisent pas aux propriétés du masque.

Des masques à usage unique qui arrivent de Chine avec des avions russes sont-ils une solution durable à un problème qui peut durer plus longtemps qu'on ne le pense actuellement ?

Il est souhaitable que les associations de consommateurs et d'usagers soient associées à la réflexion concernant l'après 10 mai 2020.

Dans ce cadre l'UFC Que Choisir Ile de France est très réservée sur une protection des voyageurs franciliens qui reposerait presque exclusivement sur les masques, compte tenu de la grande densité habituelle dans nos transports en commun.